

**MUNICIPALITE DE SAINT-CLAUDE
MRC DU VAL SAINT-FRANCOIS**

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Avis public est donné par les présentes par la soussignée, France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue le **17 décembre 2018** à **18h30**, à l'hôtel de ville, situé au 295, 2^e étage, Route de l'Eglise à Saint-Claude.

**ORDRE DU JOUR SEANCE EXTRAORDINAIRE
17 DECEMBRE 2018**

ORDRE DU JOUR

Lecture et présentation du budget 2019
Période de questions
Adoption du Budget 2019
Adoption du règlement de taxation
Adoption du plan triennal en immobilisation 2019-2020-2021
Levée de la séance

Les délibérations et la période de questions lors de la séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Saint-Claude, ce 21 novembre 2018

France Lavertu
Directrice générale et Sec-très